

Communiqué de presse du 15 juin 2011

A quand une formation médicale initiale et continue indépendante ?

Sans indépendance, il y aura d'autres Médiateur.

Depuis sa création en 1975, le Syndicat de la médecine générale (SMG) se bat pour une formation médicale indépendante et pour le traitement des causes des maladies. L'Histoire de la santé publique, « jonchée » de crises sanitaires à répétition (1), montre la pertinence de ces revendications.

Le pouvoir politique, en laissant s'étendre l'impunité des lobbies industriels et de ses propres institutions, montre comment il s'accommode de sa propre politique de santé qui ne « gère » que les crises et qui ne se préoccupe nullement des véritables causes des maladies et des scandales sanitaires. Les conflits d'intérêt entre praticiens de terrain et industriels de l'agro-alimentaire ou du médicament vont dans un sens opposé à l'intérêt de la santé publique. Au lieu d'évaluer sa politique et donc sa propre compétence pour améliorer la santé de la population et réduire les inégalités de santé et d'accès aux soins, le Ministère de la santé et la direction de l'Assurance maladie préfèrent évaluer les professionnels eux-mêmes, afin de mieux les contrôler et les former selon les normes bio-économiques en vogue. Après les « CAPI » (2), voici le nouveau monstre bureaucratique qu'est le « DPC » (3).

Le collège de médecine générale, instance composée de représentants syndicaux, de sociétés savantes, dont la plupart ne sont pas indépendantes, et d'enseignants, « *prône un financement du dispositif, pluriannuel, diversifié (nous soulignons) et pour une large part public pour protéger le DPC des conflits d'intérêts* » (4). Le terme *diversifié* signifie la présence de financements privés dans le DPC, ce qui ne serait que la continuité de la situation antérieure puisque la FMC est, depuis longtemps déjà, largement financée par l'industrie pharmaceutique.

Pour le SMG, seule une formation médicale continue et obligatoire (FMC) suffit, l'EPP est à supprimer et doit être remplacée par l'évaluation des besoins de santé de la population par notamment un travail épidémiologique qui inclut l'ensemble des professionnels du médico-social. Les médecins ont des comptes à rendre, mais ce n'est que sur la base d'une obligation de formation, le champ devant leur être laissé libre pour l'analyse de leurs pratiques entre « groupes de pairs » ce que d'aucuns peuvent nommer « auto-évaluation ».

La formation, des soignants au sens large, doit absolument être indépendante et financée à 100% par les pouvoirs publics, afin de garantir l'absence de conflits d'intérêts et donc une meilleure santé de la population.

C'est dans ce sens que nous souhaitons travailler avec d'autres partenaires indépendants (5) afin de faire évoluer le système de formation des professions de soin dans le seul intérêt de la santé des patients.

- (1) En additionnant les affaires de l'amiante, de la vache folle, des accidents iatrogènes graves (sang contaminé, hormone de croissance, MEDIATOR), l'épisode de la canicule de 2003 ou la responsabilité de la pollution industrielle et des pesticides dans la survenue des cancers, des troubles de la fertilité et endocriniens, cela commence à faire beaucoup de pathologies et de décès évitables. Sans parler, à l'inverse, du gaspillage d'argent public lors de la campagne récente contre la grippe AH1N1. Qu'ont en commun ces scandales ? Les conflits d'intérêts et l'absence d'indépendance des décideurs et acteurs en cause.
- (2) Contrat d'amélioration des pratiques individuelles : introduction d'une part variable dans la rémunération des médecins généralistes selon leurs performances, évaluées sur des critères médico-économiques imposés par l'Assurance maladie ; introduction d'un conflit d'intérêt entre la pratique du soin et la logique économique et financière du système de soin tel qu'il évolue actuellement.

- (3) Le développement professionnel continu (DPC) englobe la formation médicale continue (FMC) et l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP). L'EPP est un outil néolibéral du dogmatisme managérial qui nie la réalité sociale et subjective du travail et entraîne une souffrance au travail, du fait de la contradiction créée entre la réalité du travail et les objectifs exigés, dans le but d'un profit financier à court terme. Nous en voyons les conséquences là où elle est mise en œuvre dans la dégradation des conditions de travail et les nombreuses pathologies et suicides liés au travail actuel.
- (4) Quotidien du médecin, lundi 30 mai 2011.
- (5) Revue *Pratiques, les cahiers de la médecine utopique*, revue *Prescrire*, *Société de Formation Thérapeutique du Généraliste*, *Formindep*, *Massalia santé system*

Contact :

Patrick Dubreil 06 32 70 92 37

Syndicat de la Médecine Générale, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 57 85 85 – Fax : 01 46 57 08 60 - e-mail : syndmedgen@free.fr - site : <http://smg-pratiques.info>